



CCCE

COMITÉ
CONSULTATIF
COUTUMIER
ENVIRONNEMENTAL

RAPPORT MORAL & FINANCIER

2023

Le mot du Président

Avant toute chose, c'est avec humilité que je souhaite rendre hommage à notre regretté Président Gilbert KATÉ. Succédant à sa présidence, je ne peux que saluer le travail qu'il a accompli au sein de notre association : le Comité Consultatif Coutumier Environnemental. En effet, un travail acharné et déterminé des membres du Bureau qu'il a su porter durant son mandat, car 2023 est une année marquée par la continuité de processus de restructuration.



Ce processus de restructuration nous a permis de gagner en autonomie vis-à-vis de l'industriel Prony Resources.

Aujourd'hui, notre objectif est clair, celui de continuer d'assurer la surveillance de Prony Resources, mais pas seulement, puisque nous avons étendu cette surveillance à tout l'environnement naturel de l'aire Drubéa-Kapumë.

2023, c'est également l'aboutissement de la Convention relative à la mise en œuvre des articles 12 et 15 du Pacte pour le développement durable du Grand Sud signé le 19 janvier 2023, entre PRNC et le CCCE.

Grâce à cette convention, nous avons consolidé notre structure à bien des points de vue, puisque nous disposons de notre propre ressource humaine, une équipe compétente composée de notre nouvelle coordinatrice et deux techniciennes environnementales. Toutefois, la mise en œuvre de cette convention n'est pas finalisée et il reste à PRNC de mobiliser les ressources internes correspondant au support technique apporté au CCCE. Quelques défis restent à relever en matière environnementale et des risques qui en découlent, c'est pourquoi, nous allons poursuivre nos efforts. Notre devoir réside dans l'information que nous donnons à nos populations. Les tournées d'informations et de sensibilisations dans les tribus du Sud sont des points prioritaires que s'est fixés le CCCE pour assurer une contribution plus importante et complète de nos chefferies et de nos populations de Drubéa-Kapumë.

Je remercie tous les conseillers pour leur implication au développement du CCCE. Le nouveau souffle que nous avons impulsé repose sur cette volonté commune tant de nos populations, de nos chefferies, de notre jeunesse et des forces vives des collectivités locales à maintenir le suivi de l'exploitation industrielle de l'Usine du Sud.

C'est également pour moi, l'occasion de remercier l'engagement indéfectibles des signataires du Pacte à la réalisation de ces objectifs.

Pour conclure ce propos, avec la plus grande sincérité, je remercie encore nos chefferies et nos populations de leur confiance.

« C'est de notre responsabilité en tant que coutumier de veiller à notre environnement, car nous sommes les gardiens de cette terre du Sud. »

André Vama

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION CCCE

GOUVERNANCE 04

BILAN DES RÉUNIONS 05

COMPOSITION DU PERSONNEL 09

BILAN DES ACTIVITÉS 10

CONCLUSION & PERSPECTIVES

2024 13

BILAN FINANCIER 15

ETATS FINANCIERS

RAPPORT DU CAC 16



CCCE

COMITÉ
CONSULTATIF
COUTUMIER
ENVIRONNEMENTAL

PRÉSENTATION CCCE

Le comité consultatif coutumier environnemental (CCCE) est une association de loi 1901 créée le 29 octobre 2009 dans le cadre du Pacte pour un développement durable du Grand Sud, signé entre la société Goro Nickel (désormais Prony Resources), le Conseil coutumier de l'aire Drubéa Kapumë, les sénateurs de l'aire Drubéa Kapumë, et le comité Rhéébu Nùù.

Le CCCE a pour missions :

- De favoriser l'information continue des populations voisines, de participer au développement continu des programmes de surveillance environnementale et de suivi des opérations d'exploitation ;
- D'instaurer une discussion permanente entre la société Prony Resources New Caledonia (PRNC) et les populations voisines du site industriel sur les problématiques environnementales et sociales ;
- De garantir la participation des instances coutumières au suivi environnemental de l'Usine du Sud mais également à la prise en considération du savoir traditionnel kanak.

LA GOUVERNANCE COMPOSITION DES MEMBRES DU CCCE

Les membres du CCCE composant le conseil et le bureau ont été renouvelés par les membres de droit lors de l'assemblée générale du 26 janvier 2023 à la tribu de Goro.

Au début d'année 2023, la composition des membres du CCCE est la suivante :

Assemblée Générale : Membres de droit (12 membres et 1 observateur PRNC)		
Membres de droit	Titulaires	Suppléants
Senat coutumier	Justin Gaïa	Pascal WADECLA
Conseil Drubéa Kapumë	John TINDAO	Rudolph TOGNA
Chefferie Touaourou-Waho	Adrien KOROMA	Bernard VOUTI
Chefferie de Goro	Jean-Pierre AGOURERE	Julien AKOUGNI
Chefferie Unia	Lambert TARA	A désigner
Chefferie Conception	Rudolph TOGNA	Maurice DHOU
Chefferie L'île Ouen	Pascal WADECLA	Louis COMBO
Chefferie Saint-Louis	Jean-Pierre WAMYTAN	A désigner
Chefferie Mont-Dore	Gilbert KATE	Adolphe MOYATEA
Chefferie Ile des pins	Charles NEOERE	Adrien APIKAOUA
Chefferie Païta	Jean-Claude KOMEDJI	A désigner
Comité Rhéébu Nùù	Siléva MAPOU	André VAMA
Prony Resources NC (Observateurs)	Daniel RONEICE	Yann VESSILLER

Conseil CCCE : Membres (15 conseillers et 2 observateurs)		
Entités	Titulaires	Suppléants
Senat coutumier	Justin GAIA	Victor AKAPO
	Pascal WADECLA	Gaby DREMON
Conseil Drubéa Kapumë	Gilbert KATE	Rock Joseph WAMYTAN
	Noël TOGNA	Jocelyn OUAKA
	Charles AKOUGNY	Robert ATITI
	Christophe VAKIE	Charles NEOERE
	Jean-Claude KOMEDJI	Michel NADOBA
Les Chefferies de la commune de Yaté	Jean-Pierre AGOURERE	Adrien KOROMA
Les chefferies de la commune du Mont-Dore	Jean-Pierre WAMYTAN	Angélique WADECLA
Chefferie Ile des pins	Éric VANNHO	<i>A désigner</i>
Comité Rhéébu Nùù	André VAMA	Martial ATITI
	Gil TARA	Steeve OUETCHO
	Alain MOUYRI	Jean-Henrik KOUTCHAOUA
	Siléva MAPOU	Lambert TARA
	Bernard VOUTI	Maurice DHOU
Prony Resources NC (Observateurs)	Daniel RONEICE	Charles VAKIE
	Yann VESSILLER	Mathilde VERDIER

Bureau : Membres	
Fonction	Titulaires
Président	Gilbert KATE
Vice-Président	André VAMA
Trésorier	Siléva MAPOU
Secrétaire	Jean-Pierre AGOURERE

BILAN DES RÉUNIONS INTERNE AU CCCE REPRÉSENTATION EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres de droit se sont réunis à deux reprises, en assemblée générale mixte en, 2023. Ces réunions ont porté principalement sur l'approbation du bilan moral et financier de l'exercice 2022 et 2023 ainsi que l'approbation des comptes. Comme cité précédemment, l'assemblée générale mixte de janvier 2023 a conduit au renouvellement du conseil de l'association par les membres de droits. Le conseil nouvellement renouvelé a procédé aux renouvellements du bureau de l'association.

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE 2023	
DATE	OBJET
26/01/2023	Élargement de la liste des présents et vérification du quorum Désignation du président de séance et du secrétaire de séance Présentation et validation du bilan moral du CCCE pour l'exercice 2021 (document en PJ) Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2021 du CCCE par le cabinet comptable AXEO et le commissaire au compte PSA Renouvellement du mandat de commissaire au compte de PSA (anciennement PWC) Présentation et validation du projet de modification des statuts CCCE Renouvellement des membres du Conseil, du bureau et du Président CCCE Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> - Classement de la montagne We Xi en réserve culturelle - Classement de la CR10 création d'une zone tempo, entre la fosse minière et la tribu de Goro - Réflexion sur la mise en place d'une cellule de formation destinée aux jeunes de l'aire Djubea Kapume - Envasement de la Kwe - Mise en place d'une charte de déontologie à destinations des membres - Organisation de réunion de conseil à plus grande fréquence
24/11/2023	Élargement de la liste des présents et vérification du quorum Présentation et approbation du bilan moral du CCCE pour l'exercice 2022 Présentation et validation du bilan comptable de l'exercice 2022 Présentation et validation de la modification du règlement intérieur CCCE (article 7 et 9) Point sur les expertises environnementales : calendrier de mise en œuvre des recommandations Présentation et validation des projets de convention avec l'QEIL : suivi des communautés récifales et suivis physicochimiques des rivières Kwé et Baie Nord Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> - Point de situation sur les incidents PRNC en novembre 2023 - Dossiers prioritaires pour l'équipe du CCCE

Le tableau de présence ci-après permet d'indiquer la participation de chaque membre d droit aux assemblées générales.

BILAN DES RÉUNIONS INTERNE AU CCCE BILAN DE PRÉSENCE DES MEMBRES DE DROIT

MEMBRES DE DROIT	ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 JANVIER 2023	ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 NOVEMBRE 2023
Senat coutumier	1	
Conseil Coutumier Drubéa Kapumë	1	1
Chefferie de l'Ile Des Pins	1	1
Chefferie de l'Ile Ouen	1	
Chefferie de Unia	1	
Chefferie de Touaourou - Waho	1	1
Chefferie de Goro	1	1
Chefferie du Mont-Dore	1	
Chefferie de Saint-Louis	1	
Chefferie de La Conception	1	1
Chefferie de Païta	1	
Comité Rhéebu Nùù	1	1
Prony Resources NC		1

BILAN DES RÉUNIONS INTERNE AU CCCE

REPRÉSENTATION EN CONSEIL

Trois réunions de conseil ont été organisées en 2023. Les réunions de conseil du 26 janvier et 24 novembre 2023 se sont déroulées en format d'assemblée générale mixte.

REUNION DE CONSEIL 2023	
DATE	OBJET
26/01/2023	Élargement de la liste des présents et vérification du quorum Présentation et validation du bilan moral du CCCE pour l'exercice 2021 (document en PJ) Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2021 du CCCE par le cabinet comptable AXEO et le commissaire au compte PSA Questions diverses
24/02/2023	Élargement de la liste des présents et vérification du quorum Présentation des objectifs CCCE 2023 Présentation et validation du projet de recrutement des techniciens CCCE Questions diverses
24/11/2023	Élargement de la liste des présents et vérification du quorum Présentation et approbation du bilan moral du CCCE pour l'exercice 2022 Présentation du bilan comptable de l'exercice 2022 Point sur les expertises environnementales: calendrier de mise en œuvre des recommandations Présentation et validation des projets de conventions avec l'Œil: suivi des communautés récifales et suivi physicochimique des rivières de la Kwe et Baie Nord Questions diverses

Lors de la réunion du 26 janvier 2023, le conseil du CCCE sera renouvelé par les membres de droit.

Lors de la réunion de conseil du 24 novembre 2023, les conseillers valident à l'unanimité le financement auprès de l'Œil des études suivantes :

- Le suivi physico-chimique de la Kwé et du Creek de la Baie Nord pour 2 ans avec un engagement de formation de notre équipe (2 techniciens) sur l'installation, le déchargement de ces équipements de mesures en continu et la validation des données.
- Le suivi Acropora
- Tableau de réunion de conseil

BILAN DE PRÉSENCE EN CONSEIL

TABLEAU DE PRÉSENCE EN RÉUNION DE CONSEIL

ENTITE	TITULAIRE	SUPPLEANT	CONSEIL	CONSEIL	CONSEIL
			DU 26/01/2023	DU 26/02/2023	DU 26/11/2023
Senat coutumier	Justin GAJA	Victor AKAPO	1		
	Pascal WADECLA	Gaby DREMON	1	1	1
Conseil Coutumier Druhéa Kapumé	Gilbert KATE	Rock WAMYTAN	1	1	
	Noel TOGNA	Jocelyn OUAKA	1		1
	Jean-Claude KOMEDJI	Michel NADOBA	1	1	
	Charles AKOUGNY	Robert ATITI	1	1	
Chefferie de Yaté	Christophe VAKIE	À désigner	1	1	
	Jean pierre AGOURERE	Adrien KOROMA	1	1	1
Chefferies du Mont-Dore	Jean Pierre WAMYTAN	Angélique WADECLA	1		1
Chefferie de l'Île des pins Comité Rhéébu Nūu	Éric VANNHO	À désigner	1		
	Siléva MAPOU	Lambert TARA	1	1	1
	André VAMA	Martial ATITI	1	1	1
	Bernard VOUTI	Maurice DHOU	1	1	1
	Gilles TARA	Steeve OUETCHO	1	1	1
	Alain MOUYRI	Jean Henrik KOUTCHAOUA	1	1	1
	Prony Resources NC	Daniel RONEICE	Charles VAKIE		1
Yann VESSILLER		Mathilde VERDIER	1	1	1

RÉUNIONS INTERNE AU CCCE

BILAN DE PRÉSENCE DES MEMBRES DE DROIT

13 réunions de bureau sont réalisées en 2023. Les membres de bureau se sont réunis afin de gérer les affaires courantes de l'association : gestion de budget, gestion de activités, recrutement.

REUNION DE BUREAU 2023	
DATE	OBJET
09/01/2023	Validation du compte rendu de la réunion de bureau du 24 novembre 2022 + jetons de présences Validation du compte rendu de la réunion du conseil du 23 décembre 2022 + jetons de présences Validation des factures Préparation à l'AG mixte 2023 validant les comptes annuels de l'exercice 2021 Questions diverses
03/02/2023	Validation du compte rendu de l'assemblée générale mixte du 26 janvier 2023 Validation du compte rendu de la réunion de bureau du 09 janvier 2023 + jetons de présences Validation du compte rendu de la réunion du conseil du 26 décembre 2022 + jetons de présences Validation des factures Questions diverses
10/02/2023	Validation du compte rendu de la réunion de bureau du 03 février 2023 + jetons de présences Validation des factures Préparation du conseil CCCE jeudi 16 février 2023 Questions diverses
07/03/2023	Validation du compte rendu de la réunion de bureau du 03 février 2023 + jetons de présences Validation du compte rendu de la réunion de bureau du 10 février 2023 + jetons de présences Validation des factures Discussion sur les défraiements du président Discussion sur le programme ACROPORA Validation pour l'acquisition du logiciel de pointage "KELIO" Questions diverses
23/03/2023	Validation du compte rendu du conseil du 24 février 2023 + jetons de présences Validation du compte rendu de la réunion de bureau du 07 mars 2023 + jetons de présences Démission du poste de coordinateur
11/04/2023	Validation du compte rendu du conseil du 23 mars 2023 + jetons de présences Validation des factures Examen des candidatures au poste de coordinateur CCCE Questions diverses
02/05/2023	Validation du compte rendu de la réunion de bureau du 20 avril 2023 + jetons de présences Validation des factures Présentation de la nouvelle coordinatrice Questions diverses
26/05/2023	Validation du compte rendu de la réunion de bureau du 23 mars 2023 Validation paiement des jetons de présences Validation des factures Calendrier de recrutement des techniciens Approbation de la composition du jury Lancement des certifications des comptes Questions diverses
29/09/2023	Point sur recrutement Ecosentinelle Bilan financier Présentation coordinatrice et gestes coutumiers
25/10/2023	Validation du lancement de la dernière phase du programme Acropora Système de pointage horaire (Keliops Biotime) Rapport de gestion et bilan 2022
07/11/2023	Validation des frais de mission et factures Recrutements des techniciens ENV (validation candidatures date convocation jury, contrats, salaires) Préparation de l'AG+CA 24/11/23 Questions diverses
16/11/2023	Entretien d'embauche des techniciens Environnement CCCE
23/11/2023	Validation factures Validation du recrutement des techniciens Environnement Préparation de l'AG+CA du 24 novembre 2023 Questions diverses
12/12/2023	Validation de devis/factures Validation du PV d'AG mixte + Conseil du 24/11/2023 Campagne de suivi Acropora Retour sur la rencontre avec PRNC : mise en œuvre de la cellule technique CCCE-PRNC Questions diverses

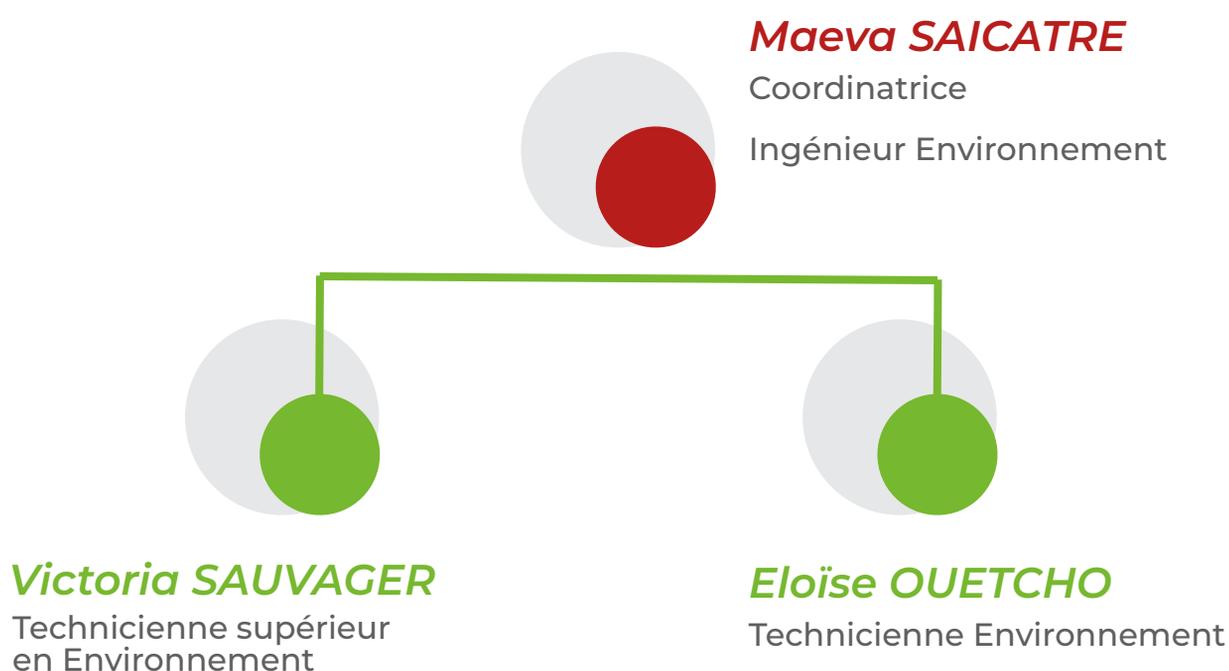
LA COMPOSITION DU PERSONNEL DU CCCE

ORGANIGRAMME

La composition du personnel du CCCE a connu des modifications au cours de l'année 2023. Le poste de coordinateur était vacant à la suite de la démission de M. Ricardo PELLETIER en (date de sa démission). Une nouvelle coordinatrice, Mme Maeva SAICATRE, ingénieur Environnement est nommée à ce poste le 21 septembre 2023.

À la suite de la signature du protocole d'accord et de la convention relative à la mise en œuvre des articles 12 et 15 du Pacte pour le Développement Durable du Grand Sud (PDDGS), le 19 janvier 2023, deux techniciennes Environnement CCCE ont été recrutés le 1er décembre 2023 :

- Mme Victoria SAUVAGER, Technicienne supérieure en Environnement,
- Mme Éloïse OUETCHO, Technicienne Environnement.



La convention relative à la mise en œuvre des articles 12 et 15 du PDDGS décrit également la mise en place d'une cellule technique PRNC-CCCE au sein des effectifs de Prony Ressources. Ce support technique se compose d'un correspondant PRNC-CCCE et de 3 techniciens environnementaux PRNC. Prony Ressources se charge du recrutement en interne de cette cellule. Les personnes identifiées pour occuper ses fonctions pourront occuper ce poste pleinement ou comme un poste différent à la condition de présenter les qualités techniques et opérationnelles permettant de répondre aux besoins du CCCE. Les rôles et responsabilités de chaque poste sont décrits dans la convention de mise à disposition du personnel. En 2023, cette cellule se met en place progressivement. Mr Nicolas Marin est identifié pour occuper la fonction de « correspondant PRNC-CCCE ». Sur les 3 techniciens Environnement PRNC, 1 seul a été identifié. Il s'agit de Mr Warren KOTEPEU, déjà technicien « conservation » dans le service Préservation de l'environnement – Pépinière.

BILAN DES ACTIVITÉS

CCCE

L'année 2023 a été marquée par :

1. Le protocole d'accord transactionnel et la convention de mise en œuvre des articles 12 et 15 du PPDGS le 19 janvier 2023 marquant la fin de la médiation entre Prony Resources NC et CCCE
2. La reprise du suivi Acropora sur l'Île des Pins et Yaté
3. La mise en œuvre de recommandations des 7 expertises environnementales
4. Les projets et études lancées en 2023

L'ACCORD TRANSACTIONNEL ET LA CONVENTION RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE DES ARTICLES 12 ET 15 PACTE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND SUD (PPDGS)

Comme cité précédemment, l'accord transactionnel et la convention relative à la mise en œuvre des articles 12 et PPDGS ont été signés le 19 janvier 2023 entre le CCCE et l'industriel pour l'accord et entre les signataires du PPDGS pour la convention révisant les articles 12 et 15 du Pacte (Conseil Coutumier de l'Aire Drubéa-Kapumë, le Sénat coutumier et l'industriel). La signature de ces deux documents met un terme à un litige entre les partis, débuté en 2020 et règle les problématiques d'interprétation liées à la mise en œuvre des articles 12 et 15 du Pacte.

Des nouvelles modalités de versement des dotations sont instaurées à la suite de l'application de cette convention. PRNC ne mettra plus à disposition les 8 techniciens environnementaux au CCCE représentant une dotation de 32 Millions XPF/an pour les salaires. En contrepartie, une somme forfaitaire de 16 Millions XPF/an sera versée au CCCE afin de disposer de ses propres ressources humaines. Le versement de cette somme forfaitaire est conditionné par l'embauche d'au moins 2 techniciens environnementaux et par le maintien de ces techniciens dans l'effectif de l'association.

De plus, une cellule technique PRNC-CCCE se doit d'être mise en place au sein des effectifs de PRNC. Cette cellule comprend un correspondant PRNC-CCCE et 3 techniciens environnementaux PRNC-CCCE. Nicolas MARIN, responsable HSE, ancien coordinateur du CCCE, occupera le poste de correspondant PRNC-CCCE.

Le CCCE effectue des relances auprès de PRNC pour l'identification des techniciens PRNC-CCCE afin que cette cellule soit effective.

Enfin à la suite du recrutement de la coordinatrice et de l'équipe technique du CCCE, un travail d'état des lieux est lancé en termes d'archivage et classification sur l'ensemble des études réalisées par le CCCE. Une base de données est créée pour l'ensemble des documents réglementaires mis à disposition de l'industriel au CCCE. Cette base comprend les rapports incident PRNC, les dossiers de demande de permis environnement et les rapports d'autosurveillance des milieux récepteurs. Enfin le site internet de l'association est également mise à jour. L'équipe nouvellement en place s'attèle également à la mise à jour du site internet de l'association.

REPRISE DU SUIVI ACROPORA SUR L'ILE DES PINS ET YATÉ



Pour rappel, ce programme porte sur le suivi de l'état de santé des récifs du Grand Sud. Après 3 ans d'interruption à la suite de la crise liée à la cession de l'Usine du Sud puis le COVID 19, le programme a repris grâce au soutien de l'initiative SOS Corail sur l'Île des Pins et Yaté. Au total, ce sont 8 récifs suivis.

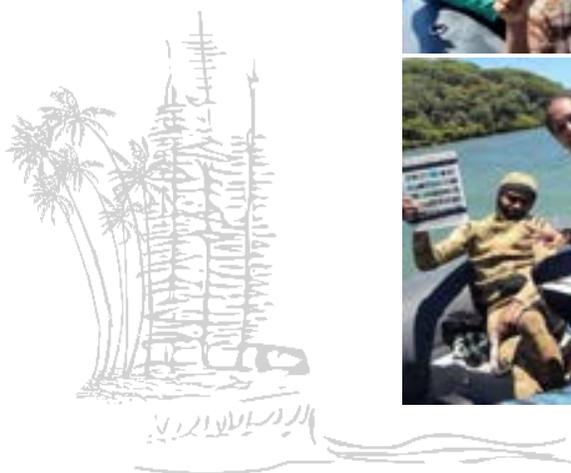
Les campagnes de suivi se sont déroulées comme suit :

- Sur l'Île des Pins : du 6 au 7 septembre 2023 : 3 récifs suivis et 5 bénévoles observateurs
- Sur Yaté : en deux temps :
 - Du 23 au 24 août 2023 : 3 récifs suivis et 10 bénévoles observateurs
 - Du 20 au 21 décembre : 8 bénévoles observateurs et 2 nouvelles stations (NOUARE et PORT-BOISE) ont été implantées à la demande des coutumiers de Goro. Il s'agit respectivement de la 100^{ième} et 101^{ième} stations du réseau RORC (Réseau d'Observation des Récifs Coralliens) réparti sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

Des discussions devraient se tenir pour une reprise de suivi sur l'Île Ouen.

Lors de l'assemblée générale mixte du 24 novembre 2023, les membres de droit ont validé une modification de l'article 7 du règlement intérieur, autorisant un défraiement de mission pour l'indemnisation des bénévoles aux missions du CCCE soit « **une somme forfaitaire correspondant aux frais de mobilisation personnelle prenant en compte toutes les sujétions inhérentes à la participation aux activités du CCCE sera versée par présence à toutes personnes externes à la structure et définies au préalable par le bureau, comme participants à des missions du CCCE. Le montant de cette compensation sera de 8000 XPF/jour. Cette somme due sera versée sur attestation de la fiche de présence** ».

Dans le cadre des campagnes de suivis ACROPORA de 2023, l'ensemble des bénévoles ont pu percevoir un défraiement de mission après saisi du carnet de présence.



LA MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS 7 EXPERTISES ENVIRONNEMENTALES

À la suite de l'accord politique du 4 mars 2021 lors de la cession de l'Usine du Sud par Vale NC, 7 expertises environnementales ont été lancées sur les thématiques suivantes :

- Étude n°1 visant à objectiver la capacité du barrage KO2 à résister en cas de séisme, sur le long terme,
- Étude n°2 : visant à mesurer le risque de liquéfaction des matériaux constitutifs et environnants au barrage,
- Étude n°3 visant à caractériser le risque de pollution des eaux par infiltration dans le sous-sol liée au stockage des résidus dans le barrage KO2,
- Étude n°4 visant à caractériser le risque de pollution des eaux par rejet des effluents de l'usine du sud dans le canal de la Havannah,
- Étude n°5 hydrogéologique visant à préciser le risque de perturbation des eaux lié à l'exploitation minière, notamment dans les zones de la Plaines des Lacs et les cours d'eau à proximité de la Tribu de Goro (Wajana, Truu, Kwé, Binyi),
- Étude n°6 visant à évaluer l'adéquation entre le réseau actuel de surveillance et les impacts sur l'environnement (eau, air, sol) et sanitaires générés par l'exploitation de l'Usine du Sud,
- Étude n°7 visant à évaluer la stratégie de surveillance des impacts générés par l'exploitation de l'Usine du Sud sur les travailleurs et les populations environnantes.

Les 7 expertises environnementales ont fait l'objet d'un arrêté provincial pour leur mise en application.

L'état d'avancement sur la mise en œuvre des recommandations des expertises est exposé lors du Comité d'Information, de Concertation et de Surveillance (CICS) du 26 octobre 2023, à l'hôtel de la Province Sud.

On comptabilise au total, 149 recommandations issues des 7 expertises environnementales. Lors de ce CICS, les principales conclusions des expertises sont présentées ainsi que le calendrier de mise en œuvre des recommandations. Le CCCE a interrogé l'industriel sur la priorité donnée à chaque recommandation et mentionne également qu'une attention particulière sera portée sur la révision des plans de suivis environnementaux, telle que recommandé dans l'expertise n°6. Le CCCE demande que les suivis supplémentaires ajoutés dans le cadre de l'expertise n°6 soient intégrés dans le cadre du suivi réglementaire de PRNC.

Une 2^{de} réunion technique est convoquée en format CICS restreint le 14 décembre 2023 afin d'échanger sur les recommandations des expertises soulevant des interrogations de la part des membres du CICS.

Lors de cette réunion, PRNC informe qu'à la suite des difficultés financières rencontrées face au marché mondial et les coûts de production élevée, la mise en œuvre de la majorité des recommandations sera suspendue.



PROJET ET ETUDES LANCÉES en 2023

- En prévision des recrutements à venir, le bureau a émis le besoin de mettre en place un système de gestion horaire et activités des salariés. En mars 2023, le bureau valide le devis de la société Data Concept pour la mise en place du système Kelio, solution GTA avec possibilité de badgeage virtuel. Un acompte de 40% a été versé à Data Concept. Or en raison d'une réévaluation des besoins de la structure et de la situation financière, une procédure de résiliation de devis a été lancée le 31 octobre 2024 auprès de Data Concept. De plus, à la suite du départ de monsieur Pelletier, ex-coordonateur, il était impossible d'évaluer l'avancée des travaux de mise en place du système, 6 mois après la signature du devis.
- À la suite de l'assemblée générale du 24 novembre 2023, le conseil du CCCE valide la réalisation de 2 études avec l'Œil :
 - Le suivi physicochimique des rivières de la Kwe et de la Baie Nord pour 2 ans avec un engagement de formation de l'équipe technique du CCCE sur l'installation, le déchargement des équipements de mesures en continu et la validation de données. (Coût de 4.2 Millions XPF)
 - Le suivi participatif des récifs ACROPORA (coût de 3.4 Millions XPF) pour 1 an renouvelable.



CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2024

Ce qu'il faut retenir de l'année 2023 :

- Le lancement des modalités décrites dans la convention relative à la mise en œuvre des articles 12 & 15 du PDDGS : L'équipe technique propre au CCCE est mise en place le 1er décembre 2023. L'objectif pour 2024 est la mise en place de l'équipe PRNC-CCCE, interne à PRNC.
- La reprise du suivi Acropora sur l'Îles de Pins et Goro. En 2024, il est prévu de relancer également le suivi sur l'Île Ouen.
- Lancement de 2 études en partenariat avec l'ŒIL. Ces études ont également pour objectifs la formation de l'équipe du CCCE

À la suite du recrutement de la nouvelle équipe du CCCE et sur la base de la reprise des échanges avec l'industriel, 2024 sera une année de mise en place d'une nouvelle organisation de travail en termes de méthode, mais également de montée en performance sur les missions d'information aux populations de l'aire Drubéa-Kapumë.



« Notre compréhension des enjeux environnementaux est primordiale, c'est pourquoi c'est de notre responsabilité de conscientiser nos populations par l'information continue au programme de surveillance et de suivi des opérations d'exploitation.

Nous ne pouvons pas croire que quelqu'un d'autre le fasse, car c'est en cela que réside la plus grande menace. Notre responsabilité individuelle et coutumière nous l'empêche d'y croire. »

Siléva Mapou

Le mot du Trésorier

De prime abord, je souhaiterais rendre hommage à notre regretté Président Gilbert KATÉ qui nous a quittés en décembre 2023 et saluer ici, sa détermination à poursuivre les missions du CCCE.

Cette année encore, les comptes et missions sociales que vous allez découvrir dans ce présent rapport ont été certifiés conformes sans réserve par notre Commissaire aux comptes (CAC), le Cabinet BDO Audit NC. En effet, le Comité Consultatif Coutumier Environnemental se souciant en permanence de la sincérité et de la transparence de ses comptes financiers.

Le bilan de l'exercice avant affectation du résultat, notre structure comptabilise au total 47 MF CFP. À l'issue de l'exercice, il est resté un excédent de 6 MF CFP, soit un résultat net comptable en bénéfice.

Comme le prévoit les dispositions (Art. 13) du Pacte pour un développement durable du Grand Sud, ci-après Pacte signé entre les différents partenaires, le CCCE perçoit annuellement une subvention de 24 MF CFP de Prony Resources New Caledonia (PRNC).

Nonobstant l'environnement financier et la médiation engagée avec Prony Resources SAS (PRNC), les subventions d'exploitation en 2023 s'élèvent à 28 MF CFP, en légère hausse de +1,5%. Cette variation est liée à la part variable prévue à partir de la troisième année dans le Pacte.

Par ailleurs, l'année 2023 a été marquée par l'aboutissement de la médiation avec PRNC qui a donné lieu le 19 janvier 2023 à une convention relative à la mise en œuvre des articles 12 et 15 du Pacte. L'objectif de cette convention est de permettre au CCCE de disposer de ses propres techniciens environnementaux. Les modalités d'application s'articulent en deux temps :

- En remplacement du montant total de 32 MF CFP d'affectation de ressources humaines interne PRNC :
 - o PRNC versera chaque année au CCCE la somme de 16 MF CFP pour permettre de disposer de nos propres ressources humaines. En décembre 2023, le recrutement de deux techniciens environnementaux et leur maintien dans l'effectif ont donné lieu à une proratisation de la subvention 2023. Cette dernière s'élève à 1,3 MF CFP.
 - o PRNC affectera 16 MF CFP par an à la rémunération et la formation de ressources internes mobilisées dans le cadre d'un support technique apporté au CCCE. Cependant, cette convention n'est pas finalisée et il reste à PRNC de mobiliser les ressources internes. Il est certain que ce point découlant de la médiation devra faire l'objet d'une discussion avec PRNC. Chaque partie s'étend engagée à respecter ses obligations.

Indéniablement, notre structure s'est inscrite dans cette volonté commune des signataires du Pacte de normaliser ses relations avec PRNC. Cette normalisation est un prisme de l'intérêt de nos populations du Grand Sud.

Enfin, le CCCE met en commun des moyens avec la Fondation d'entreprise Xérè PRNC et l'Association pour le Reboisement du Grand Sud (ARGS) notamment le partage de locaux (loyers et autres charges locatives).

Les états financiers retracent la dynamique budgétaire de notre structure.

Je tiens à remercier au titre de trésorier, l'ensemble des membres du CCCE pour leur implication et chacun d'entre vous très sincèrement.

Pour conclure ce propos, c'est avec humilité que je remercie nos chefferies et nos populations de leur confiance.

Silva Mapou



**ASSOCIATION
COMITE CONSULTATIF COUTUMIER
ENVIRONNEMENTAL
« CCCE »**

ARRETE AU 31/12/23

Sommaire

Bilan association	1
ACTIF	1
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>1</i>
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>1</i>
<i>Immobilisations financières</i>	<i>1</i>
<i>Stocks en cours</i>	<i>1</i>
PASSIF	2
<i>Fonds associatifs et réserves</i>	<i>2</i>
<i>Dettes</i>	<i>2</i>
<i>Engagements reçus</i>	<i>2</i>
<i>Engagements donnés</i>	<i>2</i>
Compte de résultat association	3
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>3</i>
<i>Autres produits d'exploitation</i>	<i>3</i>
<i>Produits financiers</i>	<i>3</i>
<i>Produits exceptionnels</i>	<i>3</i>
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>4</i>
<i>Charges financières</i>	<i>4</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>4</i>
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	<i>4</i>
Bilan association détaillé	5
ACTIF	5
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>5</i>
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>5</i>
<i>Immobilisations financières</i>	<i>5</i>
<i>Stocks en cours</i>	<i>5</i>
PASSIF	6
<i>Fonds associatifs et réserves</i>	<i>6</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>6</i>
<i>Engagements reçus</i>	<i>6</i>
<i>Engagements donnés</i>	<i>6</i>
Compte de résultat association détaillé	7
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>7</i>
<i>Autres produits d'exploitation</i>	<i>7</i>
<i>Produits financiers</i>	<i>7</i>
<i>Produits exceptionnels</i>	<i>7</i>
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>7</i>
<i>Charges financières</i>	<i>8</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>8</i>
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	<i>8</i>
Préambule	9
<i>EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE</i>	<i>10</i>
Notes sur le bilan actif	11
Notes sur le bilan passif	12
Notes sur le compte de résultat	12
Charges et produits	13

Bilan association

Présenté en F.CFP

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	798 000	798 000			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	15 875 069	12 794 494	3 080 575	5 158 654	-2 078 079
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	50 000		50 000	50 000	
TOTAL (I)	16 723 069	13 592 494	3 130 575	5 208 654	-2 078 079
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				57 032	- 57 032
. Personnel	78 750		78 750	315 000	- 236 250
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	16 080 397		16 080 397	29 020 154	-12 939 757
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	28 189 753		28 189 753	6 615 805	21 573 948
Charges constatées d'avance	259 818		259 818	250 937	8 881
TOTAL (II)	44 608 718		44 608 718	36 258 928	8 349 790
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	61 331 787	13 592 494	47 739 293	41 467 582	6 271 711

Bilan association(suite)

Présenté en F.CFP

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	33 903 005	32 292 818	1 610 187
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	5 999 915	1 610 187	4 389 728
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (comodat)			
TOTAL (I)	39 902 920	33 903 005	5 999 915
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	4 151 847	5 495 812	-1 343 965
Autres	3 684 526	2 068 765	1 615 761
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	7 836 373	7 564 577	271 796
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	47 739 293	41 467 582	6 271 711
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en F.CFP

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
Montants nets produits d'expl.						
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			30 028 169	28 270 774	1 757 395	6,22
Cotisations						
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			1 223	3	1 220	N/S
Reprise de provisions						
Transfert de charges			147 393	25 000	122 393	489,57
Sous-total des autres produits d'exploitation			30 176 785	28 295 777	1 881 008	6,65
Total des produits d'exploitation (I)			30 176 785	28 295 777	1 881 008	6,65
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			2 562	2 854	- 292	-10,23
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			2 562	2 854	- 292	-10,23
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			27 521	2 434 290	-2 406 769	-98,87
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			27 521	2 434 290	-2 406 769	-98,87
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			30 206 868	30 732 921	- 526 053	-1,71
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			30 206 868	30 732 921	- 526 053	-1,71

Présenté en F.CFP

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	1 710 412	1 656 271	54 141	3,27
Services extérieurs	3 668 875	3 957 775	- 288 900	-7,30
Autres services extérieurs	7 076 411	10 252 003	-3 175 592	-30,98
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements	6 093 740	7 864 166	-1 770 426	-22,51
Charges sociales	1 960 581	2 636 063	- 675 482	-25,62
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	2 285 081	2 107 666	177 415	8,42
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	1 064 067	648 790	415 277	64,01
Total des charges d'exploitation (I)	23 859 167	29 122 734	-5 263 567	-18,07
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	347 786		347 786	N/S
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	347 786		347 786	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	24 206 953	29 122 734	-4 915 781	-16,88
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	5 999 915	1 610 187	4 389 728	272,62
TOTAL GENERAL	30 206 868	30 732 921	- 526 053	-1,71
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
Total				
Charges				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Bilan association détaillé

Présenté en F.CFP

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, droits similaires	798 000	798 000			
205000 LOGICIEL	798 000		798 000	798 000	
280500 AMORT LOGICIELS		798 000	-798 000	-798 000	
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	15 875 069	12 794 494	3 080 575	5 158 654	-2 078 079
218100 INST.AGENC.DIVERS	257 310		257 310	257 310	
218200 MATERIEL TRANSPORT	12 323 301		12 323 301	12 323 301	
218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	2 534 768		2 534 768	2 327 766	207 002
218400 MOBILIER	759 690		759 690	759 690	
281810 AMORT.AG.CONS.DIVERS		257 310	-257 310	-257 310	
281820 AMORT MAT TRANSPORT		9 641 480	-9 641 480	-7 707 724	-1 933 756
281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFO		2 136 014	-2 136 014	-1 784 689	-351 325
281840 AMORT. MOBILIER		759 690	-759 690	-759 690	
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières	50 000		50 000	50 000	
275000 DEPOTS & CAUTIONNEMENT	50 000		50 000	50 000	
TOTAL (I)	16 723 069	13 592 494	3 130 575	5 208 654	-2 078 079
Stocks en cours					
. Fournisseurs débiteurs				57 032	- 57 032
401000 FOURNISSEURS				57 032	- 57 032
. Personnel	78 750		78 750	315 000	- 236 250
421000 SALAIRES NETS	78 750		78 750	315 000	- 236 250
. Autres	16 080 397		16 080 397	29 020 154	-12 939 757
467000 DEBITEUR DIVERS				40 000	- 40 000
467300 ASSOCIATION VALE REBOISEMENT	399 645		399 645	399 645	
468700 PRODUITS A RECEVOIR	15 680 752		15 680 752	28 580 509	-12 899 757
Disponibilités	28 189 753		28 189 753	6 615 805	21 573 948
512100 SOCIETE GENERALE	22 419 952		22 419 952	900 285	21 519 667
512200 SG COMPTE REMUNERE	5 502 562		5 502 562	5 711 670	- 209 108
531000 CAISSE	267 239		267 239	3 850	263 389
Charges constatées d'avance	259 818		259 818	250 937	8 881
486000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	259 818		259 818	250 937	8 881
TOTAL (II)	44 608 718		44 608 718	36 258 928	8 349 790
TOTAL ACTIF	61 331 787	13 592 494	47 739 293	41 467 582	6 271 711

Bilan association détaillé(suite)

Présenté en F.CFP

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
. Fonds associatifs sans droit de reprise 101000 FONDS ASSOCIATIF	33 903 005 33 903 005	32 292 818 32 292 818	1 610 187 1 610 187
. Résultat de l'exercice	5 999 915	1 610 187	4 389 728
TOTAL (I)	39 902 920	33 903 005	5 999 915
TOTAL (II)			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 151 847	5 495 812	-1 343 965
401000 FOURNISSEURS	1 320 771	3 915 465	-2 594 694
401100 JETONS DE PRESENCE	384 000		384 000
408100 FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	2 447 076	1 580 347	866 729
Autres dettes	3 684 526	2 068 765	1 615 761
428200 DETTE PROV CP	265 423	544 990	- 279 567
431000 CAFAT	887 457	530 886	356 571
437100 CRE IRCAFEX	365 412	182 862	182 550
437200 LA MONDIALE		40 988	- 40 988
438200 DETTE CHARGES S/PROV CP	100 597	193 334	- 92 737
467100 FONDATION XERE	2 065 637	575 705	1 489 932
TOTAL (IV)	7 836 373	7 564 577	271 796
TOTAL PASSIF	47 739 293	41 467 582	6 271 711
Engagements reçus			
Engagements donnés			

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
626000 FRAIS POSTAUX & TELEPHONE	516 280	705 422	- 189 142	-26,81
627500 SERVICES BANCAIRES	132 409	72 251	60 158	83,26
628300 FORMATION	69 000		69 000	N/S
Salaires et traitements	6 093 740	7 864 166	-1 770 426	-22,51
641100 SALAIRES ET APPOINTEMENTS	6 373 307	7 122 158	- 748 851	-10,51
641200 PROV CP	-279 567	742 008	-1 021 575	-137,68
Charges sociales	1 960 581	2 636 063	- 675 482	-25,62
645100 CAFAT	1 435 934	1 954 009	- 518 075	-26,51
645120 PROV CHARGES CP	-92 737	28 090	- 120 827	-430,14
645730 CRE	585 332	612 976	- 27 644	-4,51
645750 LA MONDIALE-ASSURANCE CADRES	32 052	40 988	- 8 936	-21,80
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	2 285 081	2 107 666	177 415	8,42
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLE	2 285 081	2 107 666	177 415	8,42
Autres charges	1 064 067	648 790	415 277	64,01
651000 JETONS DE PRESENCE		641 164	- 641 164	-100
653000 JETONS DE PRESENCE	1 000 000		1 000 000	N/S
658000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	64 067	7 626	56 441	740,11
Total des charges d'exploitation (I)	23 859 167	29 122 734	-5 263 567	-18,07
Charges financières				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	347 786		347 786	N/S
671000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	267 786		267 786	N/S
672000 CHARGES EXERCICE ANTERIEUR	80 000		80 000	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	347 786		347 786	N/S
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	24 206 953	29 122 734	-4 915 781	-16,88
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	5 999 915	1 610 187	4 389 728	272,62
TOTAL GENERAL	30 206 868	30 732 921	- 526 053	-1,71
Evaluation des contributions volontaires en nature				

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 47 739 293 F.CFP.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 5 999 915 F.CFP.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/07/2024 par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Autres éléments significatifs de l'exercice

L'association Comité Consultatif Coutumier Environnemental (CCCE) perçoit une subvention annuelle de 24 MF.CFP de Prony Resources New Caledonia (ou PRNC) ; néanmoins cette allocation n'apparaît pas dans les statuts de l'association, mais dans un pacte (article 13) signé entre les différents partenaires.

Depuis l'exercice 2012, le CCCE enregistre dans ses comptes, un « produit complémentaire de PRNC, correspondant à la réévaluation annuelle des dotations de 1.5% l'an à compter de la troisième année, comme le prévoit l'Article 26 du Pacte pour un développement durable du Grand Sud ». En 2023, le montant complémentaire est de 4 694 836 F.CFP, ainsi la subvention annuelle 2023 s'élève à 28 694 836 F.CFP.

L'objet de l'Association (selon les statuts) est de contribuer à atteindre l'objectif de développement durable, avec différentes missions telles que :

- de proposer les huit techniciens environnementaux, prévus à l'article 15 du Pacte pour un développement durable du Grand Sud et d'assurer avec ces derniers un travail continu d'information des parties prenantes ;
- de favoriser l'information continue des populations voisines et de participer au développement continu des programmes de surveillance et de suivi des opérations d'exploitation ;
- de garantir la participation des instances coutumières au suivi environnemental du projet et à ses impacts socio-culturels ;
- de prendre en considération le savoir traditionnel kanak, les données scientifiques collectées et le retour d'expérience

Convention 2023 :

La « Convention relative à la mise en œuvre des articles 12 et 15 du Pacte pour le développement durable du Grand Sud » a été signée entre PRNC et le CCCE le 19 janvier 2023.

Celle-ci prévoit de nouvelles modalités d'application de ces articles, dont nous résumons ci-dessous les principaux impacts financiers à mentionner en annexe des comptes :

En remplacement du montant total de 32 MF d'affectation de ressources humaines internes PRNC, 2 volets sont instaurés :

1) PRNC versera chaque année au CCCE une somme de 16 MF (sous forme de 2 versements semestriels) pour permettre au CCCE de disposer de ses propres ressources humaines. Des conditions de versement de ce montant sont prévues, notamment l'embauche d'au moins 2 techniciens environnementaux et leur maintien dans l'effectif du CCCE. Une proratisation est également prévue dans la Convention. Suite à l'embauche de 2 techniciens en décembre 2023, la subvention 2023 s'élève à 1 333 333 F.CFP.

Une revalorisation est également possible dans la limite de la revalorisation définie dans l'accord collectif d'entreprise PRNC conclu à l'issue de la Négociation Annuelle Obligatoire et dans la limite de 1,5% par an.

2) PRNC affectera 16 MF par an à la rémunération et la formation de ressources internes mobilisées dans le cadre d'un support technique apporté au CCCE

Mise en commun de moyens

Par ailleurs, le CCCE met en commun des moyens avec la Fondation Xérè Prony Resources New Caledonia et l'Association pour le Reboisement du Grand Sud (ARGS), autres personnes morales créées par le Pacte avec Prony Resources New Caledonia. Les moyens mis en commun sont le partage de locaux (loyers et autres charges locatives).

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au 31 décembre 2023, les états financiers de CCCE ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. La continuité d'exploitation de CCCE dépend en premier lieu de la capacité de PRNC à verser les dotations annuelles.

Mais de graves émeutes ont débuté le 14 mai 2024 sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie. Compte tenu du caractère récent de cette situation et de l'absence de précision des mesures annoncées par les pouvoirs publics pour aider les entreprises ainsi que des aléas liés à une éventuelle prise en charge par les assurances, la CCCE n'est pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel de ces émeutes. A la date d'arrêté des comptes, la direction de CCCE n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de CCCE à poursuivre son activité, même si cette poursuite d'activité s'effectuera dans un contexte inévitablement très dégradé.

Toutefois, en cas de défaut de PRNC, le CCCE bénéficie d'un acte de cautionnement solidaire de Vale Canada Ltd daté du 31 mars 2021.

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 16 723 069 F.CFP

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	798 000			798 000
Immobilisations corporelles	15 668 067	207 002		15 875 069
Immobilisations financières	50 000			50 000
TOTAL	16 516 067	207 002		16 723 069

L'augmentation des immobilisations concerne l'acquisition ;

- du matériel informatique pour 207 002 F.CFP (pc portable DELL)

Amortissements et provisions d'actif = 13 592 494 F.CFP

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	798 000			798 000
Immobilisations corporelles	10 509 413	2 285 082		12 794 494
TOTAL	11 307 413	2 285 082		13 592 494

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciel	798 000	798 000	0	3 ans
Inst.agenc.divers	257 310	257 310	0	de 3 à 5 ans
Matériel transport	12 323 301	9 641 480	2 681 821	de 3 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	2 534 768	2 136 014	398 754	de 3 à 5 ans
Mobilier	759 690	759 690	0	de 3 à 7 ans
TOTAL	16 673 069	13 592 494	3 080 575	

Etat des créances = 16 468 965 F.CFP

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	50 000		50 000
Actif circulant & charges d'avance	16 418 965	16 418 965	
TOTAL	16 468 965	16 418 965	50 000

L'actif circulant est composé principalement de la créance sur PRNC de 15.7 MF.CFPF correspondant au solde de la dotation 2023 (14.3 MF.CFP reçus en janvier 2024) ainsi qu'à la subvention pour le financement de poste de techniciens embauchés fin 2023 (1.3 MF.CFP reçus en janvier 2024).

Produits à recevoir par postes du bilan = 15 680 752 F.CFP

Produits à recevoir	Montant
Autres créances	15 680 752
TOTAL	15 680 752

Charges constatées d'avance = 259 818 F.CFP

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Fonds propres et réserves = 33 902 920 F.CFP

FONDS PROPRES	Montant N-1	Augmentation	Diminution	A la clôture
FONDS PROPRES	32 292 818	1 610 187		33 903 005
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 610 187	5 999 915	1 610 187	5 999 915
TOTAL	33 903 005	7 610 102	1 610 187	39 902 920

Etat des dettes = 7 836 373 F.CFP

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs	4 151 847	4 151 847		
Dettes fiscales & sociales	1 618 889	1 618 889		
Autres dettes	2 065 637	2 065 637		
TOTAL	7 836 373	7 836 373		

Charges à payer par postes du bilan = 2 813 096 F.CFP

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	2 447 076
Dettes fiscales & sociales	366 020
TOTAL	2 813 096

Notes sur le compte de résultat

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles pour 267 786 F.CFP sont composées de 83 403 F.CFP de pénalités sur organismes sociaux (CAFAT) et de 184 383 F.CFP de résiliation de projet d'hébergement informatique (Prestataire informatique Data Concept).

Autres informations

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	1	0

Charges et produits

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 15 680 752 F.CFP

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Solde subvention PRNC à recevoir (468700)</i>	15 680 752
TOTAL	15 680 752

Charges constatées d'avance = 259 818 F.CFP

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Assurances 2023 (486000)</i>	259 818
TOTAL	259 818

Charges à payer = 2 813 096 F.CFP

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Honoraires commissaires aux comptes BDO 2022</i>	1 272 000
<i>Honoraires commissaires aux comptes BDO 2023</i>	848 000
<i>Honoraires expert comptable AXEO décembre 2023</i>	44 774
<i>Téléphone OPT</i>	43 639
<i>Avocat Bouquet ELKAIM</i>	238 663
TOTAL	2 447 076

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Dettes prov cp (428200)</i>	265 423
<i>Dettes charges s/prov cp (438200)</i>	100 597
TOTAL	366 020

Engagements hors bilan

Le CCCE bénéficie de l'acte de cautionnement solidaire de Vale Canada Ltd daté du 31 mars 2021. Cet engagement peut être mis en œuvre et avoir une incidence en cas de déconfiture et de cessation de paiement de PRNC.



CCCE

**COMITÉ
CONSULTATIF
COUTUMIER
ENVIRONNEMENTAL**
